

29 AOUT 2016

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Toulouse, le 25 AOUT 2016

Compétitivité économique
Affaire suivie par Claude ARDERIGHI
Tél. : 05.34.45.33.35
Mél : claude.arderighi@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées

à

Monsieur le Président de la Chambre
des métiers et de l'artisanat de l'Ariège

Objet : Budget exécuté 2015 de la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ariège.

Réf. : Décret n° 201-1401 du 3 novembre 2015.
Votre transmission du 29 juin 2016, parvenue au SGAR le 18 juillet
2016.

Vous m'avez transmis, au titre de l'exercice de la tutelle régionale, le budget exécuté 2015 de la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ariège, voté par l'assemblée générale de l'établissement le 6 juin 2016..

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'approuve ce budget dont l'examen, conduit avec l'appui du Directeur régional des finances publiques, est détaillé dans le rapport d'étude que vous voudrez bien trouver sous ce pli et que je tiens à vous communiquer.

P/ Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
pour les affaires régionales,



Cédric INDARDJIAN

Copie pour information de Madame la préfète de l'Ariège

**RAPPORT D'ETUDE FINANCIERE: Budget exécuté 2015 de la Chambre des métiers
et de l'artisanat (CMA) de l'Ariège.**

Le compte financier 2015 de la CMA de l'Ariège, voté par l'Assemblée Générale de la Chambre le 6 juin 2016 a été transmis par le Préfet de Région (SGAR) pour avis le 18 juillet 2016.

A – Présentation du dossier :

Le dossier transmis comporte les documents suivants:

- le budget exécuté de l'année 2015 (bilan consolidé, compte de résultat, tableau financier et annexes) avec notamment les comptes de fonctionnement des deux composantes de l'établissement: Chambre des métiers et Ecole des métiers; le rapport de la commission des finances de la CMA, les rapports du commissaire aux comptes.

B - Exécution budgétaire de la CMA.

Les opérations de l'année 2015 s'établissent à 4.239.226,01 € en recettes ; 4.214.886,34 € en dépenses. Le budget réalisé présente un résultat excédentaire de 24.339,67 €. La répartition des dépenses est de 68 % au profit de l'Ecole des métiers et à 32 % pour la CMA. En investissement le montant des dépenses réalisées est de 109.272 € ; celui des subventions d'investissement perçues de 22.148,85 €.

Evolution des charges de fonctionnement.

Sur la période 2014-2015 les charges de fonctionnement diminuent de manière sensible (-2,9%).

	Exécution 2014	Exécution 2015	Variation
C 60 : achats consommables	317 754,92	281 710,06	-11,3%
C 61 : services extérieurs	231 489,04	218 593,29	-5,6%
C 62 : autres services extérieurs	320 154,85	215 406,71	-32,7%
C 63 : impôts et taxes	141 932,16	142 539,53	0,4%
C 64 : charges de personnel	2 347 797,19	2 324 871,41	-1,0%
C 65 : autres charges de gestion courante	83 364,61	91 967,59	10,3%
C 66 : charges financières	39 416,04	28 144,30	-28,6%
C 67 : charges exceptionnelles	38 566,35	72 696,35	88,5%
C 68 : dotation aux amortiss. et prov.	818 904,83	838 942,10	2,4%
C 69 : impôts sur les bénéfices.	43,00	15,00	-65,1%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 339 422,99	4 214 886,34	-2,87%

- **La masse salariale:** Elle diminue très légèrement de 1% (-22.925 €) par rapport à 2014. La répartition des emplois au sein de l'établissement est la suivante:

	Titulaires	Stagiaires	Contractuels	Vacataires	
Ecole des Métiers	27	2	10	7	46
CMA	16	1	5	0	22
	43	3	15	7	68

- **Les autres dépenses de fonctionnement:** Les comptes 60 et 61 sont en baisse de 8,9%, les autres services extérieurs (compte 62) de 32,7 % alors que les autres charges de gestion (compte 65) augmentent de 10,3% et les charges exceptionnelles (compte 67) de 88,5%. Quant aux amortissements et provisions (compte 68) destinés à couvrir des travaux réalisés ainsi que certains risques et à provisionner des indemnités de retraite ; ils augmentent de 2,4% .

Comparatif budget / compte financier:

Il laisse apparaître un taux global d'exécution de 100,7% en dépenses. Le taux de réalisation des charges de personnel qui représentent 55,2 % du total des dépenses est de 98%. Il est de 96% pour les autres dépenses de fonctionnement et pour les dotations et provisions (compte 68) de 117 %.

Evolution des recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement ont diminué globalement en 2015 de 2,3% par rapport à l'année précédente. Si les subventions (compte 74) de l'Etat, de la Région et des autres collectivités ou organismes qui s'élevaient à 2.639.237 € ont augmenté de 3,6% ; les recettes d'exploitation (compte 70) : 297.260 € ont nettement diminué (-16,4%). Les produits exceptionnels (compte 77) à 641.615 € ont également progressé de 17,3% alors que les autres produits de gestion (compte 75) diminuent de 16,5% (-127.645 €).

Dans cette rubrique, la taxe pour frais de CMA est en ce qui concerne le droit fixe de 307.098 € et le droit additionnel 184.259 €¹. En 2015, elle représente plus de 15% du total des produits d'exploitation.

	Exécution 2014	Exécution 2015	Variation
C 70 : ventes produits prestations de services	355 377,94	297 260,24	-16,4%
C 71 : production stockée	-	-	
C 72 : production immobilisée	-	-	
C 74 : subvention de fonctionnement	2 546 740,26	2 639 237,07	3,6%
C 75 : autres produits de gestion courante	772 784,10	644 938,96	-16,5%
C 76 : produits financiers	622,20	6,85	-98,9%
C 77 : produits exceptionnels	547 151,72	641 615,98	17,3%
C 78 : reprises sur amortissements et provisions	15 182,64	1 183,13	-92,2%
C 79 Transfert de charges	102 303,65	14 983,78	-85,4%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 340 162,51	4 239 226,01	-2,3%

Comparatif budget / compte financier

Le taux global d'exécution est de 101,3% pour les recettes. Le taux de réalisation des produits d'exploitation (compte 70) est de 95,7%; il est de 107% pour les subventions (compte 74); pour les autres produits de gestion (compte 75) de 85,4%.

Le compte financier intègre par ailleurs une reprise sur subvention d'investissement virée au compte de résultat (compte 777) pour 478.291 €. La capacité d'autofinancement de l'exercice supérieure à celle du prévisionnel modifié (169.225 €) s'établit à 416.653 €.

C - Situation financière consolidée et investissement.

□ Evolution des investissements et structure financière.

- Actif immobilisé: Le montant de l'actif net s'élève à 8.917.504 €. Les investissements 2015 (66.895 €) apparaissent relativement modestes et en légère baisse par rapport à 2014 (86.788 €).

- Passif: le montant des capitaux propres s'élève à 9.256.142 €. Le solde du compte emprunts qui s'élève à 666.702 € représente 6% du total du bilan. Le montant des recettes perçues au compte 13 subventions d'équipement à 22.148 € apparaît en diminution (-47% par rapport à 2014).

□ - Situation financière.

La capacité d'autofinancement du compte réalisé 2015 s'élève à 416.653 € (120.907 € pour la CMA et 295.746 € pour le CFA). L'apport au fonds de roulement de l'exercice est de 329.530 €. Le FDR net global qui s'élève à 1.300 K€ représente 140 jours de dépenses réelles de fonctionnement.

Enfin, au 31/12/2015, la trésorerie de la CMA s'établit à 1.224.489 €.

- ✓ Caisse = 5.183 €
- ✓ Comptes courants = 1.219.133 €
- ✓ Valeurs mobilières de placements = 173 €

Elle apparaît en nette augmentation (+491%) par rapport à l'exercice précédent.

¹ S'agissant du droit additionnel supplémentaire le compte financier indique un montant de 147.674 €, soit un total de 639.031 €.